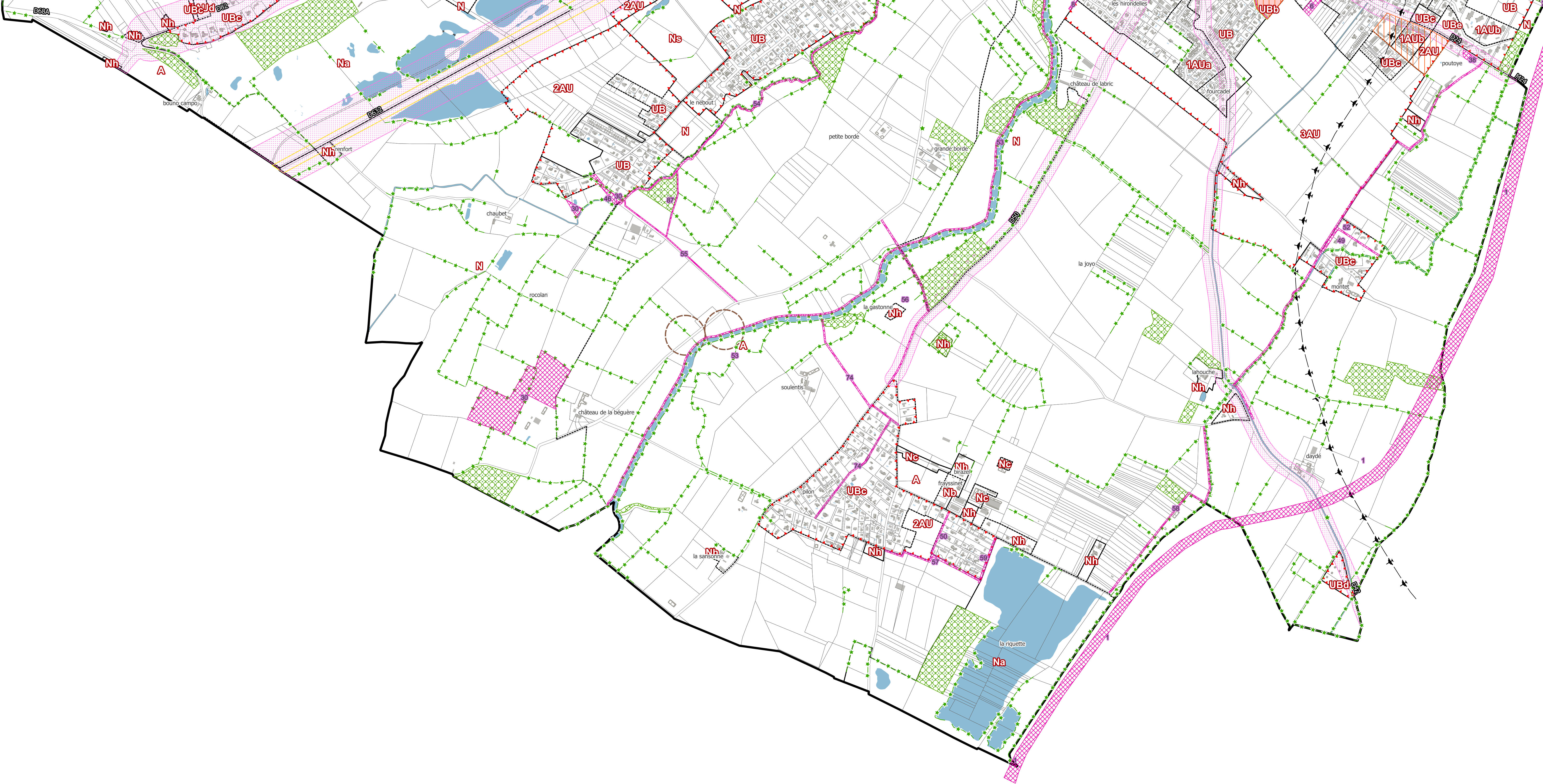




- Légende
- Limite de zone et de secteur
 - Prescriptions
 - Emplacement réservé
 - Servitude de localisation des voies, ouvrages et installations d'intérêt général (L151-41.6 du CU)
 - Bâti de caractère et éléments de paysage à protéger (L151-19 du CU)
 - Espaces verts à préserver (L151-19 du CU)
 - Espace boisé classé
 - Ensembles boisés à préserver pour des motifs d'ordre écologique (L151-23 du CU)
 - Ilôts verts à maintenir et à créer (L151-23 du CU)
 - Secteur de majorité (30%) de logements locaux conventionnés (L151-15 du CU)
 - Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
 - Secteur de dépassement de règle de hauteur pour la construction d'habitat (L151-28 du CU et 29)
 - Haies ou alignement d'arbres à préserver pour des motifs d'ordre écologique (L151-23 du C.U.)
 - Bâti de caractère et éléments de paysage à protéger (L151-19 du CU)
 - Arbre remarquable à préserver pour des motifs d'ordre écologique (L151-23 du C.U.)
 - Informations
 - Zone d'aménagement concerté (ZAC)
 - Périmètre de droit de préemption urbain
 - Périmètre des voies classées bruyantes par l'arrêté du 04 décembre 2020 - Bande de 30 et 100m de part et d'autre de l'infrastructure
 - Site archéologique
 - Site Patrimonial Remarquable
 - PEB de l'aérodrome de Franccaz

source données : cadastre EDIGEO 07/2024

DEPARTEMENT DE HAUTE GARONNE

GRAND OUEST TOULOUSAIN

COMMUNE DE PLAISANCE DU TOUCH

P.L.U.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

6° modification du PLU de PLAISANCE DU TOUCH

3.2-Documents graphiques
3.2-2 Secteur Sud

P.L.U. :

Approuvé le : 25.09.2024

Exécutoire le

Visa

Date :

Signature :



7 rue de Lavoisier
31700 Blagnac
Tél : 05 34 27 62 28
Fax : 05 34 27 62 21
contact@paysages-urba.fr



227 route de Grenade
31700 BLAGNAC
Tél : 06 12 83 69 35
www.sire-conseil.fr

3.2

